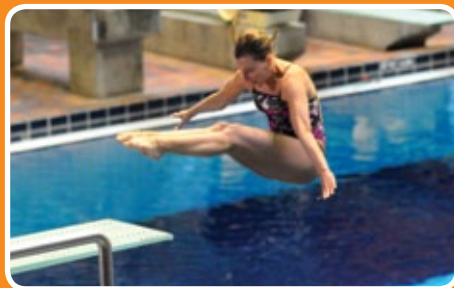


# Consultation sur l'avenir du Parc olympique 2011



**Initiative du comité-conseil  
sur l'avenir du Parc olympique**



#### LES MEMBRES DU COMITÉ

Lise Bissonnette  
Présidente du comité-conseil

Michel Archambault, Ph.D  
Professeur associé à l'École des sciences  
de la gestion de l'UQAM et titulaire de  
la Chaire de tourisme Transat

Vincenzo Ciampi, MBA  
Vice-président, Pratique nationale  
des communications, Aon Hewitt

Michel Dallaire  
Président de Michel Dallaire Design Industriel inc.

K  
Conceptrice, directrice de création et productrice

Réal Ménard  
Maire de l'arrondissement  
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Chantal Petitclerc  
Athlète paralympique

Matthieu Proulx  
Avocat, chroniqueur sportif et ancien joueur  
des Alouettes de Montréal

Paul Saint-Jacques  
Directeur à la coordination du Projet Turcot et  
ancien PDG du Palais des congrès de Montréal

# Mot de Mme Lise Bissonnette



## IMAGINER LE PARC OLYMPIQUE

Évoquer un parc, c'est susciter une pause dans l'agitation du monde, inviter à changer d'air et même d'idées, prendre le temps de respirer, de contempler, de se détendre, de jouer, de voir la vie autrement. Les parcs sont parmi les espaces les plus désirables, à la fois domptés et libres, aménagés et imaginés. En général donc, chacun les aime.

Pourquoi le vaste Parc olympique, à Montréal, fait-il trop souvent figure de lieu chagriné alors qu'il suffit d'y passer quelques instants pour avoir envie de lui inventer des destins inspirés? Nous le savons, c'est son passé qui pèse lourd, qui y a fait pousser des clichés sceptiques plutôt que des espoirs, et qui gêne encore la réflexion collective. Nous ne pouvons faire table rase de son histoire, mais nous pouvons décider de regarder le meilleur de ce qu'elle a légué, de ce qui a commencé à se transformer pour le mieux, et décider de dessiner un futur où la cohérence a plus de place que le hasard.

Le Parc olympique appartient à tous les Québécois, ils ont la clé de ses souvenirs et de son avenir. Ils l'ont chèrement payée, il n'est que juste de les inviter à nous aider à lever le verrou. Nous nous engageons à ouvrir la voie à leurs suggestions et leurs ambitions, à dégager le mieux possible le sens de leurs volontés. Nous sommes à l'écoute.

La présidente du comité-conseil  
sur l'avenir du Parc olympique

*Lise Bissonnette*

# Introduction

Le Parc olympique est un des grands projets urbains qui ont marqué le paysage montréalais et la société québécoise. Malgré l'encre qu'il a fait couler et les débats qu'il a suscités en raison de son histoire mouvementée, ce site unique demeure, à bien des égards, un lieu méconnu qui mérite d'être découvert et mis en valeur.

Situé dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve à la limite de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie, le Parc olympique occupe un îlot de 60 hectares, au sud du Jardin botanique et du parc Maisonneuve, compris entre la rue Sherbrooke, la rue Viau, l'avenue Pierre-de-Coubertin et le boulevard Pie IX. La superficie du Parc olympique se compare à celle du parc de la Villette, le plus grand parc parisien, et équivaut à cinq fois celle du parc Millennium à Chicago.

Il est aujourd'hui constitué des installations de la RIO qui comprennent le Stade olympique, le Centre sportif, la Tour de Montréal (ou Tour olympique) et une grande esplanade, située autour des bâtiments qui sert aux événements extérieurs. À ces installations se greffent des équipements ayant été cédés par la RIO ou développés par des tiers soit l'aréna Maurice-Richard, le centre Pierre-Charbonneau, le stade Saputo, le cinéma StarCité, le Biodôme. Le Planétarium s'ajoutera à cette liste dès 2013.

Vous trouverez dans ce document des informations de base ainsi que quelques points de repère pour appuyer votre réflexion et votre participation aux consultations portant sur l'avenir du Parc olympique.





# Un peu d'histoire...

## UN GRAND PARC URBAIN AUX VOCATIONS MULTIPLES

Dès les années 1930, le quadrilatère où se trouve le Parc olympique s'est vu attribuer une vocation sportive. Le maire de l'époque, Camilien Houde, l'avait choisi pour présenter les Jeux de l'Empire. La Seconde Guerre mondiale coupe court à ce projet. En 1959, l'aréna Maurice-Richard, propriété de la Ville de Montréal, est construit sur le site. L'année suivante, le Centre Pierre-Charbonneau, destiné à l'entraînement des policiers, est également construit.

Le quadrilatère est donc un lieu tout désigné pour la construction des installations olympiques lorsque le Comité international olympique (CIO) annonce le 12 mai 1970 que les Jeux de la XXI<sup>e</sup> Olympiade se tiendront en 1976 à Montréal. Le maire Jean Drapeau choisit l'architecte français Roger Taillibert pour concevoir les installations olympiques. La maquette du Stade est dévoilée en avril 1972 et les travaux d'excavation débutent le 28 avril 1973.



Une grève des travailleurs sur le chantier retarde les travaux de construction au point où, en novembre 1975, la Régie des installations olympiques (RIO), une société d'État, est créée pour prendre la relève de la Ville de Montréal à titre de maître d'œuvre. Les installations sont complétées à temps pour les Jeux, à l'exception du mât, dont la principale vocation est de soutenir le toit. Les difficultés lors de la construction des installations et les coûts estimés à 1,2 milliard \$ demeurent toutefois ancrés dans la mémoire de nombreux Québécois.

La cérémonie d'ouverture des Jeux a lieu comme prévu le 15 juillet 1976, devant une foule de 76 433 spectateurs. Pendant les deux semaines qui suivent, des athlètes de 94 délégations se retrouvent dans la métropole pour participer aux épreuves de leurs disciplines respectives. Les compétitions seront marquées notamment par les exploits de la jeune gymnaste roumaine Nadia Comaneci et par le boycottage par les pays africains.

Les retombées des Jeux dans plusieurs secteurs d'activité sont immédiates. Parmi celles-ci, on compte la construction d'installations sportives pour l'ensemble de la Ville de Montréal, l'affluence touristique grandissante provoquée par le positionnement de Montréal comme ville internationale, ainsi que la création d'un grand nombre de fédérations sportives.

Après les Jeux, la RIO se voit attribuer la mission de gérer et d'exploiter le Parc olympique. La vocation du Stade devient multifonctionnelle. L'équipe de baseball les Expos de Montréal s'y installe en 1977 et y joue ses matchs locaux jusqu'à son départ en 2004. Les Alouettes de Montréal jouent également au Stade de 1977 à 1997, puis, par la suite, à l'occasion des matchs de la finale de l'Est et de la Coupe Grey. D'autres événements sportifs s'y tiennent aussi, ainsi que des salons, des expositions, des concerts et des rassemblements de grande envergure.

Par la suite, la société d'État poursuit les travaux de construction de la Tour et de son funiculaire, qui sont achevés en 1987. Le Village olympique, construit pour héberger les athlètes lors des Jeux olympiques, est transformé en appartements locatifs en 1979, puis vendu à des intérêts privés en 1998. Le Vélodrome, quant à lui, est transformé en Biodôme par la RIO, et cédé à la Ville de Montréal en 1992, à l'occasion de son 350<sup>e</sup> anniversaire. En 1999, la toiture du Stade se déchire sous le poids de la neige. Dès lors, on cesse d'y tenir des activités pendant l'hiver.



Roland Lorente ©

## DES CONSTRUCTIONS À L'ARCHITECTURE AUDACIEUSE

Le Comité international olympique demande à ce que les épreuves se déroulent dans un stade non couvert. La Ville de Montréal, quant à elle, souhaite que les installations sportives puissent être utilisées à l'année à la suite des Jeux d'été, notamment pour servir de stade de baseball, ainsi que pour d'autres événements sportifs et culturels. Ces exigences conduisent à la décision de couvrir le Stade à l'aide d'un toit rétractable.

Le parti architectural adopté par l'architecte Taillibert pour la conception des installations olympiques doit répondre à de nombreuses exigences. On demande de regrouper plusieurs disciplines sur un même site afin de limiter les déplacements et de créer un ensemble architectural unifié. Une attention particulière doit aussi être portée à la fluidité de la circulation des foules et à l'évacuation sécuritaire de celles-ci.

Roger Taillibert propose trois composantes principales pour abriter la majeure partie des compétitions : le Stade, le Centre de natation et le Vélodrome. Il conçoit des structures aux formes organiques inhabituelles, édifiées au moyen de technologies de construction innovatrices.

La forme elliptique du stade est adoptée afin d'offrir une excellente visibilité à tous les spectateurs et un espace sans colonnes disposant d'un dégagement de près de 50 mètres de hauteur. Une tour penchée, dominant les installations, est conçue pour soutenir le toit rétractable, lequel est constitué d'une toile en kevlar. La construction du Vélodrome, couvert par une voûte autoportante, est également considérée comme un exploit technique. Les installations sont réunies par une vaste esplanade en béton agrémentée de jeux d'eau, couvrant un stationnement intérieur de quelque 4000 places.

Grâce à son style architectural unique en Amérique du Nord, le Parc olympique et son stade s'imposent comme un élément dominant du patrimoine et un point de repère emblématique du paysage montréalais. Il fait aujourd'hui partie du patrimoine bâti non seulement de la métropole, mais aussi du Québec et du Canada.



## LES INSTALLATIONS SPORTIVES

### 1 - LE STADE OLYMPIQUE (installation de la RIO)

Avec ses 56 000 places permanentes, le Stade olympique est la plus grande infrastructure sportive de Montréal, et peut rivaliser avec les grands stades de la plupart des métropoles européennes et nord-américaines. La location des différents espaces disponibles permet de tenir des événements commerciaux, culturels et sportifs de très grande envergure.

La fermeture du Stade au public du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars en raison de l'état de sa toiture constitue un handicap majeur à sa fréquentation. Elle réduit de façon significative son taux d'occupation, lequel est en moyenne de 144 jours par année depuis 2006, alors qu'il se situait à 219 jours en moyenne entre 1988 et 1998. Cette utilisation saisonnière du Stade olympique limite aussi la variété des manifestations et événements qui peuvent y être organisés. Plusieurs salons et expositions qui s'y tenaient ont migré au Palais des congrès, réduisant le taux d'occupation et les revenus d'exploitation du Stade.

### 2 - LE CENTRE SPORTIF (installation de la RIO)

Situé au pied de la Tour, le Centre sportif est le plus grand centre aquatique du Québec. Il compte sept bassins, dont deux piscines de 50 mètres et des gradins de quelque 2800 places. Le Centre peut ainsi accueillir de nombreuses compétitions locales, nationales et internationales. Il abrite également le

seul bassin intérieur de plongée sous-marine en Amérique du Nord et le seul bassin de nage synchronisée de trois mètres de profondeur au Canada répondant aux normes de cette discipline.

Des investissements de 3,8 M\$ en 2007 ont permis la mise à niveau des installations, positionnant favorablement le Centre sportif en matière de sport de haut niveau. Utilisé comme lieu d'entraînement des équipes canadiennes de natation, de plongeon, de nage synchronisée et de water-polo féminin, le Centre est également fréquenté quotidiennement par les résidents de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que par les écoles et camps de jour montréalais. En 2010, plus de 300 000 personnes l'ont fréquenté.

### 3 - LE STADE SAPUTO

Ce stade d'un peu plus de 12 000 places accueille actuellement le club de soccer semi-professionnel de l'Impact, lequel y joue une quinzaine de matchs en saison régulière. Propriété du Groupe Saputo, le stade est construit en 2007-2008 sur un terrain appartenant à la RIO, cédé par bail emphytéotique pour une durée de quarante ans. Le club de soccer venant de rejoindre la MLS (Major League Soccer), un agrandissement du stade, pour y ajouter 10 000 places supplémentaires, débutera sous peu.



#### 4 - L'ARÉNA MAURICE-RICHARD

Malgré sa capacité d'accueil limitée, moins de 4 500 sièges dans les gradins, l'aréna Maurice-Richard dispose de la seule glace au Québec permettant d'accueillir des compétitions internationales officielles de hockey ou encore de patinage de vitesse. Depuis 1994, cet aréna est le site d'entraînement de l'équipe nationale de patinage de vitesse sur courte piste.

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, RÉCRÉATIFS ET TOURISTIQUES

#### 5 - LA TOUR DE MONTRÉAL (installation de la RIO)

Plus haute tour inclinée au monde, la Tour de Montréal dispose d'un observatoire accessible par un funiculaire, lequel offre une vue panoramique sur la ville prisée par les touristes tant québécois qu'étrangers. Il est également possible d'y tenir des petits congrès et des réceptions, grâce à ses deux salles de réception, situées au sommet, et à son auditorium qui se trouve au bas de la Tour. La Tour de Montréal accueille chaque année près de 250 000 visiteurs, dont 9% de Montréalais. La Tour comprend également des espaces vacants qui, une fois aménagés, pourraient être utilisés à différentes fins.

#### 6 - LE BIODÔME

Aménagé en 1992 pour le 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal, le Biodôme est logé dans l'ancien Vélodrome. Propriété de la Ville de Montréal, ce musée original et plusieurs fois primé recrée sous son toit les écosystèmes des Amériques. Avec près de 900 000 visiteurs par année, dont 41% de touristes étrangers, il constitue un attrait touristique important.

#### 7 - LE CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU

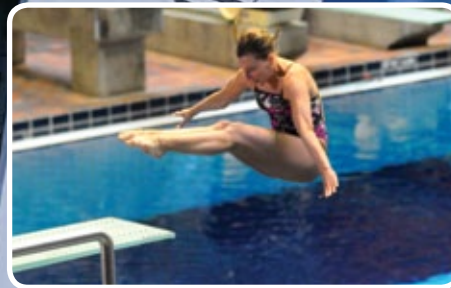
Ce complexe multidisciplinaire est géré en partenariat par la Ville de Montréal et l'Association du Centre Pierre-Charbonneau. Depuis son ouverture en 1960, il offre à la population montréalaise une vaste gamme d'activités récréatives, culturelles et sportives, en plus d'être le théâtre d'une diversité d'événements tels que congrès, colloques, spectacles, galas et championnats sportifs provinciaux, nationaux et internationaux.

#### 8 - CINÉMA STARCITÉ

En 2000, la RIO cède à Cineplex Divertissement LP par bail emphytéotique une portion de son terrain, ce qui permet la construction du cinéma StarCité, lequel comprend 4000 sièges répartis dans dix-sept salles. Au terme de ce bail, l'entreprise a indiqué son intention d'exercer son droit d'acquisition.

#### 9 - LE PLANÉTIARIUM RIO TINTO ALCAN

L'arrivée en 2013 du Planétarium sur le site du Parc olympique permettra de renforcer, avec la présence à proximité du Jardin botanique, de l'Insectarium et du Biodôme, le pôle d'équipements à vocation scientifique, éducative et récréative regroupés sous le vocable de l'Espace pour la Vie.



## L'ENVIRONNEMENT DU PARC

Les abords immédiats du Parc olympique sont très largement résidentiels. Alors que les secteurs situés à proximité du parc Maisonneuve et du Jardin botanique semblent plus favorisés, ceux situés au sud et à l'ouest présentent une plus forte concentration de familles à faible revenu.

Les deux arrondissements limitrophes, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont-Petite-Patrie (environ 130 000 résidents chacun), sont constitués de quartiers ouvriers qui ont connu un déclin à partir des années 1950 en raison du départ de plusieurs industries. Dans les dernières années, on y observe des changements sociodémographiques importants, entraînant la baisse du nombre de familles avec enfants, la hausse des revenus des ménages ainsi qu'une augmentation des loyers et de la valeur des propriétés.

Les concentrations de commerces et de services se retrouvent à plus d'un kilomètre de l'enceinte du Parc olympique, dans les rues Ontario, Sainte-Catherine, Masson et Sherbrooke. L'absence de services à l'intérieur ou à proximité immédiate du Parc constitue un frein au développement de son potentiel récréotouristique.

Enfin, la desserte en transports en commun, qui comprend deux stations de métro et plusieurs circuits d'autobus, offre une grande accessibilité aux installations.

# Consultation sur l'avenir du Parc olympique

## ENJEUX ACTUELS

Les installations de la RIO ont aujourd'hui 35 ans. Si leur étroite surveillance par une équipe d'ingénieurs et de spécialistes assure qu'elles sont sécuritaires, elles ont toutefois pris de l'âge et ont besoin d'être modernisées, ce qui nécessitera des investissements.

L'usage saisonnier du Stade, qui limite son potentiel d'exploitation, est un enjeu de taille. Le remplacement du toit est devenu nécessaire pour lui permettre de rivaliser avec les équipements analogues des grandes villes nord-américaines pour l'obtention d'événements d'envergure, nationaux et internationaux.

Aussi, au fil des ans certains bâtiments et lots ont été cédés par la RIO pour accueillir de nouvelles fonctions. Toutes ces interventions ont été menées à ce jour sans nécessairement suivre un plan ou une vision d'ensemble valorisant le potentiel et les qualités du site.

Il ne s'agit là que de quelques-uns des enjeux pour lesquels une réflexion s'impose. Le défi est de redonner un souffle nouveau aux installations de la RIO et au Parc olympique afin qu'ils puissent, à l'instar d'autres installations olympiques et grands parcs urbains à travers le monde (voir à la fin du document), répondre aux aspirations de la collectivité et générer des retombées à l'échelle de son potentiel.

## COMITÉ-CONSEIL SUR L'AVENIR DU PARC OLYMPIQUE

Avant de prendre une décision dans le dossier de remplacement de la toiture, la RIO a décidé d'amorcer une réflexion ouverte et globale sur l'avenir de ses installations, sur leur utilisation optimale de même que sur le Parc olympique dans son ensemble. Le conseil d'administration de la RIO a donc créé un comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, lequel doit l'aider à évaluer les besoins véritables des clientèles actuelles et potentielles. Le mandat spécifique de ce comité est de conseiller la RIO dans :

- > sa vision du développement du Parc olympique ainsi que dans l'établissement des orientations stratégiques de son plan d'affaires;
  - > le choix des priorités d'utilisation futures des équipements, dont le Stade lui-même, afin d'être en mesure de faire les choix d'investissements appropriés;
  - > le type de toiture à retenir pour le Stade, celle-ci devant répondre aux besoins découlant des utilisations prioritaires.
- La démolition des installations de la RIO de même que la réaffectation de bâtiments ayant été cédés ne font pas partie des options à considérer par le comité.



## ACTIVITÉS DE CONSULTATION DE LA POPULATION

Le comité-conseil entreprendra à l'automne 2011 une série d'activités de consultation :

- > Des groupes de discussion thématique avec des représentants d'organisations intéressées, où seront formulées leurs attentes envers le développement du Parc olympique. De telles rencontres auront également lieu à l'extérieur de Montréal pour recueillir les réflexions issues d'autres régions.
- > Des visites gratuites des installations, ouvertes au public, donneront aux citoyens l'occasion de se familiariser avec les lieux et de se sensibiliser aux défis que pose leur avenir.
- > Un forum de discussion en ligne ([www.avenirparcolympique.ca](http://www.avenirparcolympique.ca)) permettra aux citoyens de débattre des enjeux entourant le futur du Parc olympique et de soumettre leur opinion et leurs idées à son sujet.

Les résultats de ces consultations alimenteront la réflexion du comité-conseil, qui sera en mesure de déposer des orientations générales à la RIO en décembre 2011. L'étude de ces orientations se poursuivra en 2012, et le comité-conseil pourra, au terme de cet exercice, faire connaître ses conclusions.

## Quelques parcs olympiques et urbains dans le monde



Adam.J.W.C ©

### PARC OLYMPIQUE DE MUNICH

[www.olympiapark.de](http://www.olympiapark.de)

Le Parc olympique de Munich, situé dans le nord de la capitale de la Bavière, fut construit à l'occasion des Jeux olympiques d'été de 1972. Ce site de 300 hectares, géré par la municipalité de Munich, a accueilli 3,9 millions de visiteurs en 2010, dont 2,2 millions venus pour participer à un total de 354 événements. Le parc offre une diversité des structures d'accueil (13 infrastructures sportives et culturelles et 6 principaux équipements extérieurs) et une variété d'événements durant toute l'année, et ce tant pour des clientèles locales et nationales qu'internationales.



www.photosparis.fr

## PARC DE LA VILLETTE

[www.villette.com](http://www.villette.com)

Le site du Parc de la Villette était occupé, jusqu'en 1974, par les abattoirs de la Villette. Le projet de réhabilitation et d'aménagement pour en faire le plus grand parc urbain de Paris est amorcé en 1980 et s'échelonne sur 20 ans. Le parc comporte plusieurs musées, salles de concert, écoles de musique et autres équipements récréatifs, qui en font un pôle culturel important, fréquenté par plus de 4 millions de visiteurs en 2009.



Adam J.W.C. ©

## PARC OLYMPIQUE DE SYDNEY

[www.sydneyolympicpark.com.au](http://www.sydneyolympicpark.com.au)

Le parc construit pour les Jeux olympiques de Sydney en 2000 est situé à 16 km de son centre-ville. Avec ses 9,5 millions de visiteurs en 2010, ce grand parc urbain de 640 hectares est devenu un des lieux les plus fréquentés par les touristes visitant la métropole australienne. L'attractivité de ce parc est liée à la diversité de ses structures d'accueil sportives, culturelles, hôtelières et de restauration ainsi qu'à la présence de six espaces verts d'importance et bien aménagés. Les gestionnaires du ANZ Stadium ont dû diminuer la capacité d'accueil (100 000 places) du stade pour en faciliter l'exploitation.



J. Crocker ©

## MILLENNIUM PARK DE CHICAGO

[www.millenniumpark.org](http://www.millenniumpark.org)

Le Millennium Park est un autre exemple de la transformation d'une friche urbaine en grand parc. Situé au centre-ville et d'une superficie de 24,5 hectares, le parc est financé par la ville de Chicago et plusieurs entreprises industrielles locales. Le site comprend notamment une scène extérieure de 11 000 places, une salle de spectacles, des pavillons servant à l'accueil des touristes, une patinoire et des espaces pour l'exposition d'œuvres d'art. On y présente 525 événements par année. Il s'agit du parc ayant la fréquentation la plus élevée par hectare aux États-Unis.

### Bibliographie

Bassil, Soraya et Dion, Amélie, *Le Stade olympique de Montréal*, 2006, Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française

Groupe de recherche sur les espaces festifs (GREF), Département de géographie, Université du Québec à Montréal, *Étude sur la mise en valeur du Parc olympique de Montréal*, 2011

[www.rio.gouv.qc.ca](http://www.rio.gouv.qc.ca)

### Références

Architecte Stade, Centre sportif, Tour de Montréal, aires extérieures : Roger Taillibert

Photographies:  
Espace pour la vie – Biodôme, Insectarium, Jardin botanique et Planétarium  
Impact de Montréal – Stade Saputo  
Parc olympique  
Patrick Beaudry

**Votre participation est précieuse.  
Donnez-nous votre opinion.**

[www.avenirparcolympique.ca](http://www.avenirparcolympique.ca)

**Le comité-conseil sur l'avenir  
du Parc olympique a été mis en place  
par la RIO au printemps 2011**

**Parc olympique  
4141, avenue Pierre-De Coubertin  
Montréal (Québec) H1V 3N7**

**Votre participation est précieuse.  
Donnez-nous votre opinion.**

[www.avenirparcolympique.ca](http://www.avenirparcolympique.ca)